



« Laïcité et radicalisation : de la confusion des mots... aux pratiques confuses... »

Des conférences pour comprendre, des formations pour agir :
l'expérience de l'APSN dans l'initiative « Ensemble on fait quoi ? »

*Extraits de la restitution du projet « Ensemble on fait quoi ? »
14 juin 2016 à l'IRTS de Loos
Karima ELKHADIRI, Conseillère technique
Pascal PITEUX, Chargé d'études*

Des conférences pour comprendre...

La radicalisation djihadiste est un phénomène à identifier, à comprendre, et à prévenir ; la laïcité, un principe à rappeler dans ce qu'il énonce et à envisager dans sa mise en œuvre.

Comment et pourquoi envisager ces deux objets de nature différente mais dont on perçoit assez rapidement les points d'articulation, les liens mais aussi l'opposition.

Nous n'entrevoions pas la laïcité comme le remède contre la radicalisation, et, comme l'a écrit Jean-Louis Bianco en introduction du dernier rapport de l'observatoire de la laïcité, « *La laïcité ne peut répondre à tous les maux de la société, pour lutter contre la tentation du repli communautaire, la discrimination, la ghettoïsation, il faut des politiques publiques beaucoup plus vigoureuses, soutenir les associations et faire respecter l'Etat de droit.* » Les ressorts du djihadisme sont effectivement multiples, liés à des trajectoires personnelles, à notre histoire collective, à des questions anthropologiques, économiques, politiques...

Si les événements dramatiques de l'année 2015 ont réactivé, par les réactions qu'ils ont suscitées, la question de la laïcité, il s'est agi de réaffirmer l'un des fondements de notre République, comme intangible, en résistance aux djihadistes.

Ajoutons à cela « l'abcès de fixation » que ces événements ont constitué parmi les politistes, orientalistes, chercheurs en sciences sociales et autres philosophes en vue que les médias se complaisaient à opposer ou à diaboliser et la confusion fut à son comble.

En termes d'expérience, il faut souligner que c'est dans cet environnement que nous nous sommes mis au travail et cela ne fut pas toujours aisé.

Face à la confusion, aux antagonismes, aux explications parfois trop simplistes ou réductrices, nous avons fait le choix d'ouvrir ce projet par des conférences, données à l'IRTS pour les acteurs du travail social, et pour les habitants sur leurs lieux d'habitation.

Notre objectif était clair : offrir à tous des espaces de connaissance et d'expression.

Le choix d'ouvrir et de nourrir l'ensemble du projet « Ensemble on fait quoi ? » par des conférences fut très aidant pour nous faire prendre la distance nécessaire à une réflexion aussi sereine que possible sur des thèmes qui polarisent les débats.

Revenons rapidement et donc partiellement sur ces conférences qui se sont déroulées de septembre 2015 à mars 2016. Elles sont accessibles dans leur intégralité sur le site d'« Ensemble on fait quoi ? » (www.ensembleonfaitquoi.fr)

Joël ROMAN –« Laïcité et identités »

Joël ROMAN, philosophe, a inauguré le cycle de conférences sur le thème « laïcité et identité ». C'est avec beaucoup de pédagogie qu'il a rappelé les fondements de la laïcité : liberté de conscience, liberté de culte en conséquence, séparation de l'église et de l'Etat et neutralité pour l'Etat et les fonctionnaires.

Présentée comme une liberté publique, positionnée comme principe politique d'organisation de la société, la laïcité retrouve alors sa vertu pacificatrice. Son éclairage historique a facilité notre compréhension des enjeux et des tentatives d'instrumentalisation dont elle fait encore l'objet aujourd'hui, de manière très aigüe. La question coloniale et celle de l'immigration, sont mobilisées par Joël ROMAN comme deux des facteurs qui mettent la laïcité à l'épreuve aujourd'hui par les revendications identitaires.

C'est notamment sur ces deux questions que Patrick WEIL, historien et politologue, a introduit sa conférence.

Patrick WEIL – « Après les attentats de janvier et de novembre, y-a-t-il plusieurs "nations" dans la république ? »

Patrick WEIL, historien et politologue, a introduit sa conférence « République et diversité culturelle » en mettant en perspective « *l'insécurité historique* » des immigrés d'après-guerre, des ex-colonies françaises, à qui la nationalité française a été déniée. Dans le même registre, il a évoqué une absence de considération pour l'islam dans l'histoire de France et jusque dans nos manuels scolaires.

Pour Patrick WEIL on assiste également à des confusions sur l'organisation des espaces par la laïcité. Dans l'espace public, la religion a sa place et l'a toujours eu (les processions, la bénédiction des bateaux et de leurs équipage à Boulogne). La République est plus importante que toute appartenance religieuse nous dira-t-il. De son point de vue, nous manquons de repères juridiques quant à la laïcité, « *merveilleuse à condition que l'on en comprenne le sens* » : créer les conditions de la liberté de conscience.

Elle serait le quatrième pilier de notre république après le principe d'égalité, la mémoire de la révolution, la langue et la culture.

Cette république française, occidentale, constitue une forme d'adversité pour les jeunes djihadistes, nous dira en substance Farhad KHOSROKAVAR.

Farhad KHOSROKHAVAR – « Les formes de radicalisation djihadistes »

Farhad KHOSROKHAVAR, sociologue Franco-Iranien évoquera cette république française, occidentale comme cet « *horizon d'adversité* », pour reprendre ses termes exacts, qui donnerait à ces jeunes le sens d'une dignité retrouvée, après avoir éprouvé le sentiment d'être méprisé. On ne peut plus mépriser celui que l'on craint et qui nous terrorise !

Sa conférence sur les formes de radicalisation djihadistes dressera un portrait diversifié, très nuancé, des djihadistes et des ressorts de leur radicalisation, qu'ils soient pré-adolescents, adolescents ou jeunes adultes, originaires des banlieues ou des classes moyennes. Cette approche socio-anthropologique nous a interdit toute simplification outrancière et réductrice.

Quelques exemples de caractéristiques abordées : des jeunes issus de familles patriarcales décapitées, dotés d'une sous-culture de la déviance, souvent passés par la case « prison » ayant dans l'immense majorité des cas, fait un voyage initiatique dans un des nombreux pays où sévit le djihad.

Menace du déclasserement et disparition des utopies politiques pour les jeunes des classes moyennes telles que le socialisme, avec la chute du mur de Berlin et l'avènement du libéralisme depuis les années 90 dans les pays post-soviétiques. C'est la fin de la figure de l'exploité, digne dans sa révolte, et le début de la figure indigne de celui qui se soumet.

On constate encore une aspiration à une forme d'héroïsme, d'accomplissement aux vertus chevaleresques voire même humanitaires, de dépassement de soi, encouragée par internet et les réseaux sociaux, ajoutera Farhad KHOSROKHAVAR, qui ouvrent pour les adolescents, un « *espace techno-affectif* » étranger aux parents.

Amandine KERVILLA – « Médias : dérives et enjeux pour la jeunesse »

La maîtrise communicationnelle d'internet et des réseaux sociaux par les recruteurs spécialisés de DAESH et leur efficacité sera mise en évidence par Amandine KERVILLA, Enseignante-chercheuse en Sciences de l'information et de la communication.

Elle a tout d'abord rappelé l'importance des usages médiatiques par les jeunes, leur immersion dans les écrans, leur forte présence sur les réseaux sociaux et leur désamour pour les médias traditionnels. Elle constate une attirance prononcée pour les théories du complot. Pour ceux qui se sont radicalisés via internet, il s'avère qu'une adhésion aux théories « complotistes » élaborées par les communicants de DAESH constituent un préalable, une étape pour placer le jeune dans une vision paranoïaque du monde.

La stratégie des recruteurs de DAESH est rodée, leur communication est très adaptée à leurs cibles. Elle repose notamment sur la formulation de réponses simplistes aux questionnements des jeunes confrontés à un monde qui n'a jamais été aussi complexe.

Sur la forme, la stratégie de communication reprend les usages et goûts médiatiques des jeunes. Leur propagande fait en effet référence à des univers bien connus des jeunes occidentaux, notamment ceux de certains films ou de jeux vidéo comme *Assasins's Creeds*, qui légitiment le meurtre au nom de la justice divine.

Amandine KERVILLA affirmera l'impérative nécessité d'une éducation des jeunes aux médias. Nous ajouterons avec elle qu'il s'agit également d'un enjeu de démocratie, de citoyenneté, que de développer leur esprit critique face au flux d'information numérique et quel que soit son registre, celui de l'histoire ou de la politique par exemple, autant que celui du fait religieux. Ce fait religieux met à l'épreuve l'ensemble des travailleurs sociaux, leurs pratiques, en regard du principe de laïcité d'une part mais aussi dans le champ de son interprétation clinique. Ce n'est plus l'esprit critique qu'il faut ici susciter, mais plus précisément l'exercice du discernement.

Faïza GUELAMINE – « Faits religieux et travail social »

Faïza GUELAMINE, sociologue, chercheuse et assistante sociale de formation initiale, réinvestira dans sa conférence, le champ des pratiques.

Son conseil : discerner la religion, du fait religieux et de la radicalisation djihadiste. Autrement dit, il s'agit d'abord de différencier les croyances et pratiques qui constituent la religion, des formes que prend son expression sociale au quotidien, de l'embrigadement djihadiste qui résulte d'un processus complexe.

Faïza GUELAMINE émaillera son propos de nombreuses situations vécues par des travailleurs sociaux mettant en scène l'expression du fait religieux, en les analysant sous de nombreux prismes, celui de la foi et de la spiritualité, celui de l'émotion et de l'affectivité, du point de vue des normes de comportement, de sa portée symbolique, mais encore de l'idéologie du travail social.

Enfin, elle rejoindra Joël ROMAN et Farhad KHOSROKHAVAR, en évoquant cette laïcité qualifiée de « narrative » par Jean BAUBEROT, historien et sociologue, cette laïcité que l'on s'invente parfois sans en avoir pleinement conscience, lui conférant alors un caractère anticlérical, quand dans les faits, elle vise à garantir les libertés civiles.

Dans le cadre du collectif « Ensemble on fait quoi ? » les professionnels ont très vite témoigné de la nécessité en parallèle des conférences, des journées de formation qui permettraient l'échange et les débats entre acteurs de terrain, en petits groupes et qui engageraient une réflexion plus poussée sur les pratiques et les postures.

Des formations pour agir...

La mise en œuvre de la formation interinstitutionnelle sur le processus de radicalisation djihadiste et sur la laïcité a été menée à bien, grâce à l'effort et à la participation de tous. C'est une coopération qui n'a pas fait l'impasse sur les différences et les débats nécessaires sur les méthodes, la pédagogie et le parti-pris.

Pour répondre aux besoins de qualification, le collectif « Ensemble on fait quoi ? » a imaginé l'expérimentation de journées pour les acteurs de terrain. L'expérimentation s'est faite en 2016, à l'échelle des quartiers lillois et plus précisément des Groupe Socio-Educatifs, plateformes partenariales déjà existantes.

Une formation construite collectivement et avec l'aide d'experts

Pour nous aider à construire ces formations, nous nous sommes appuyés sur des experts, le choix s'est porté sur Faiza GUELAMINE et le cabinet BOUZAR.

Comment s'est constitué le groupe de formateurs ? Un appel au volontariat a été lancé dans le cadre du comité de pilotage « Ensemble on fait quoi ? ».

Nous avons pu constituer un groupe de 10 formateurs :

- 4 responsables pédagogiques de l'IRTS, Cécile DRUANT, Alain DUVAUCHELLE, Sandrine MELAN, Pascale PETILLEON,
- La directrice de l'IREV, Morgane PETIT,
- Le Département du Nord, représenté par Elisabeth ZELLER, médecin en PMI et Sylvie VANDERLYNDEN, responsable de l'UT Roubaix-Hem,
- La responsable développement de l'association LTE, Sarah BENNACEUR,
- le chargé d'études de l'APSN, Pascal PITEUX et Karima ELKHADIRI, conseillère technique.

La présence de formateurs de cultures professionnelles et d'institutions différentes a été une plus-value pour la construction des formations.

Une expérimentation en 2016 auprès des travailleurs sociaux lillois

Les formations intitulées « Interventions sociales et faits religieux » étaient à destination des 7 Groupes Socio-Educatifs lillois. Au total ce sont plus d'une centaine de travailleurs sociaux des GSE qui ont pu bénéficier de deux journées de formation en mars et avril 2016.

Les formations avaient pour enjeu de clarifier les notions de faits religieux, de radicalisation et de laïcité, et ce dans l'objectif d'améliorer l'action mise en œuvre sur le terrain et aussi de favoriser les coopérations entre professionnels.

L'un des constats importants que nous avons fait, avec l'ensemble des formateurs, est sans aucun doute celui de la pluralité des représentations du phénomène de radicalisation et des interprétations du principe de laïcité.

La radicalisation : un phénomène complexe à appréhender

Des attentes de clarification ont été exprimées dès le démarrage des journées, une participante s'exprimant sur ses attentes dira : « Depuis les attentats de 2015, *fondamentalisme, radicalisme, intégrisme, islamisme, salafisme, radicalisation...* sont employés autour de moi, par les médias, les politiques et moi je suis perdue au milieu de tous ces mots ».

Et c'est vrai ces mots sont employés, mélangés, confondus voire même dévoyés. Ce besoin de clarification était partagé par la plupart des participants.

Le premier mot à clarifier était celui de radicalisation : dans le sens commun, le mot radicalisation renvoie à l'idée d'intransigeance, au refus de toute concession, à la notion d'extrême.

Il fallait le définir dans notre champ, nous avons repris la radicalisation au sens que lui donne Farhad KHOSROKHAVAR « *processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux et qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel* ».

Un apport également sur les notions clés de l'Islam, a été jugé comme nécessaire par les participants. Intégrer ou pas un apport sur l'Islam, on vous avouera que dans le collectif de formateurs ça avait fait grand débat. Cela venait sûrement de la crainte d'alimenter une certaine stigmatisation. Au final on a intégré cet apport parce que pour comprendre ce phénomène, il fallait pouvoir le réinscrire dans un contexte et une histoire.

Ce point, l'apport sur l'Islam a été un des plus apprécié de la formation. Les professionnels l'ont trouvé utile pour leur pratique quotidienne bien au-delà de la thématique de la radicalisation. Cela pose plus largement la question de la formation à l'interculturalité pour les travailleurs sociaux.

Autre point qui a pu être anodin au départ et qui est apparu comme essentiel c'est la distinction_salafisme/djihadisme. La distinction n'est pas simple et pour cause, leur socle doctrinal est commun c'est-à-dire que tous deux prônent un retour à l'Islam des origines. Un point pourtant oppose ces deux courants et il n'est pas des moindres, c'est la légitimation de la violence, du djihad. Cette distinction est primordiale pour les professionnels car dans les groupes si l'on s'est très vite rendu compte qu'ils sont dans les faits assez peu confrontés à des cas de radicalisation djihadiste, ils ont tous été confrontés à une pratique rigoriste.

Ces deux courants posent des difficultés mais elles ne sont pas d'un même registre : pour la radicalisation on est sur le registre de la sécurité, de la mise en danger du jeune et d'autrui et pour la pratique rigoriste on est sur le registre du fait religieux, de la laïcité, la question du vivre ensemble, de la rupture avec la société...

La radicalisation djihadiste est un phénomène complexe dont les ressorts sont multiples et pas uniquement du registre du religieux.

Farhad KHOSROKHAVAR nous dira lors d'une interview après sa conférence que son objectif était de donner aux professionnels des clés de compréhension sur un phénomène qu'ils méconnaissent. L'important, aux yeux de Farhad KHOSROKHAVAR, réside dans le fait que nous prenions conscience que le phénomène de radicalisation djihadiste a récemment muté.

Une pluralité de profils est aujourd'hui susceptible de répondre à l'appel du djihad. Le phénomène étant multiforme, les réponses aussi doivent l'être.

Faits religieux et laïcité : clarifier le cadre légal, analyser les pratiques

Une fois que les participants aux formations ont pu y voir plus clair sur la radicalisation, sur ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas, ils ont pu prendre conscience, comme le dit Faiza Guélamine « *que les faits religieux ne se limitent pas à ce qui pourrait apparaître comme les formes les plus extrêmes et violentes d'une référence à quelque chose qui relèverait du religieux* ».

Cette prise de conscience effectuée, nous avons pu aborder l'expression « *des autres faits religieux* » et leur cadre légal, celui de la laïcité.

Lors des formations, les formateurs ont pu observer que le rapport au religieux, à la laïcité était problématique à deux niveaux, dans les relations aux publics et dans les relations entre professionnels. Et cela crée dans les équipes des situations de tensions voire conflictuelles sur les réactions à adopter face à l'expression de faits religieux.

Les difficultés viennent du manque de maîtrise de la notion de laïcité, de la profusion d'opinions, d'une forme de déni, de stratégies d'évitement des conflits, du refus d'échanger sur ces questions dans certaines équipes. Il faut avoir également en tête que sur ces questions, les personnes ne sont pas seulement interpellées en tant que professionnel mais aussi en tant que citoyen.

Pour toutes les raisons que l'on vient d'évoquer, il y a une confusion dans les pratiques qui peut aboutir à des incompréhensions du côté des publics.

On a eu la surprise parfois de voir que les travailleurs sociaux découvraient la réalité de ce qu'est la laïcité, sa portée, ses limites, ses fondements. Il a fallu faire entendre que la laïcité n'était pas une opinion, ni une valeur, elle s'impose à chacun. La laïcité n'est pas une arme à brandir uniquement pour interdire... bien au contraire.

Il y a aussi une grande confusion sur « à qui incombe l'obligation de neutralité ». Par exemple : dans un groupe une professionnelle dira « *il faut absolument que je dise à mes collègues que nous ne pouvons plus dire à nos usagers d'enlever leur voile quand elles entrent dans notre structure* ». En l'occurrence l'obligation de neutralité ne s'applique jamais aux usagers sauf aux élèves dans les écoles. L'obligation de neutralité ne s'applique qu'aux fonctionnaires et assimilés.

Préconisations

Du point de vue des formateurs, les difficultés des travailleurs sociaux sur ces questions ne se régleront pas uniquement par la formation. Une fois acquis le socle commun de connaissances, le processus peut être poursuivi, il devient plus facile d'en parler en équipe, entre professionnels d'institutions différentes et dans le cadre d'analyse de pratique.

Si l'on veut que les travailleurs sociaux puissent mieux se saisir de ces questions, il faut leur garantir des espaces d'échanges. Les demandes d'analyse de pratique sur ces questions ont été plusieurs fois réitérées dans les bilans des formations.

Nous préconisons de ce fait pour les équipes la mise en place d'instances de travail régulières dédiées à ces questions. L'ingénierie de formation que nous avons stabilisée à la suite de cette expérimentation propose ainsi des journées rebonds pour accompagner dans la durée les collectifs et entretenir les dynamiques partenariales initiées sur ces thèmes.

Contact



APSN, Centre de Ressources Départemental de la Prévention Spécialisée

112 rue d'Arras- BP 473 – 59021 Lille Cedex - 03.20.16.81.40

secretariat@apsn-prev.fr

WWW.APSN-PREV.ORG

